

## Commission permanente du 30 juin 2017

### La Région Grand Est prolonge le Plan 500 000 formations

**La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 30 mai 2017, placée sous la présidence de Philippe Richert, a attribué plus de 12,7 M€ dans le cadre de la prolongation du Plan 500 000 formations initiée avec Pôle Emploi.**

La Région a fait de l'apprentissage et de la formation professionnelle des jeunes et adultes en recherche d'emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle, une priorité absolue. Afin de permettre aux citoyens les plus éloignés de l'emploi de trouver du travail, la Région construit, en concertation avec les partenaires socio-économiques et les acteurs de l'emploi, des parcours de formation professionnelle adaptés. C'est dans ce cadre que la Région a souhaité pleinement assumer ses responsabilités et a développé, en 2016, le Plan 500 000 formations en lien avec Pôle Emploi.

Au regard des résultats obtenus fin 2016, la Région a confirmé sa volonté de piloter ce plan à travers son prolongement sur le 1<sup>er</sup> semestre 2017 en y investissant **12 705 600 €**. En 2016, ce sont **96 295** demandeurs d'emploi (soit plus de **21 000** personnes) qui en ont bénéficié, faisant ainsi de la Région Grand Est, **la 1<sup>ère</sup> région de France en termes de résultats au titre du Plan 500 000 formations.**

La Commission permanente de ce jour a permis de présenter les différentes modalités de partenariat entre la Région et Pôle emploi pour la prolongation du Plan 500 000, et l'annonce de la mise en place d'un plan d'actions défini par une convention bipartite. Au 1<sup>er</sup> semestre 2017, le Conseil régional vise les 32 375 entrées comportant un socle de 27 081 places et un effort complémentaire de 5 294 entrées. La charge de mettre en œuvre les 5 294 places supplémentaires de formation sur des actions courtes professionnalisantes et d'adaptation à l'emploi est confiée à Pôle Emploi.

#### Mise en œuvre du Plan :

- **l'identification des besoins et des compétences** : une démarche d'analyse des besoins conduite par la Région : des diagnostics régionaux et prospectifs, des réunions avec les branches professionnelles et les OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés), des consultations territoriales avec les acteurs locaux,
- **le pilotage, suivi et évaluation du Plan** : sous la maîtrise de la Région et en étroite collaboration avec Pôle Emploi,
- **la mise en œuvre** : le plan s'appuie sur une offre de formations et d'accompagnement complète (formations qualifiantes, certifiantes et professionnalisantes, formations sur mesure, formations à la création d'entreprise, formations « aux métiers de demain », etc.).

CONTACT PRESSE

**Gaëlle Tortil-Texier**

06 78 79 93 36/03 88 15 69 84

[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)

[gaelle.tortil-texier@grandest.fr](mailto:gaelle.tortil-texier@grandest.fr)